

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 mars 2016

Affiché
ID : 056-215602434-20160315-2016_03_05_2-DE

L'an deux mille seize, le 15 mars à Vingt heures, Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de SÉNÉ a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation du 9 mars 2016 qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux Articles L.2121.10, 11 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Luc FOUCAULT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 28 jusqu'au point n°25, puis 26 aux points n° 26 et 27, puis 27.

Nombre de votants : 28 jusqu'au point n°25, puis 26 aux points n° 26 et 27, puis 27.

Nombre de pouvoirs : 1 puis 2 à partir du point n°26.

Nombre de suffrages exprimés : 29 jusqu'au point n°25, puis 28 aux points n°26 et 27, puis 29.

Présents :

Anne PHELIPPO-NICOLAS, Nicolas LE REGENT (sauf aux points n°26 et 27), Sylvie SCULO, Dominique AUFFRET, Isabelle DUPAS (jusqu'au point n°25), Marie-Françoise LE BARILLEC, Adjoint, Mathias HOCQUART DE TURTOT, Pascale LAIGO, Damien ROUAUD, Claudie GUITTER, Erwan AMPHOUX, Lydia LE GALLIC, Pascal SERRE, Brigitte TELLIER, Gil BREGEON, Christine TAZE, Jean-Luc JEHANNO, Catherine RIAUD, Guy MOREAU, Isabelle MOUTON, René EVENO, Pascale BRUNEL, Corinne SERGE, Guenahel LE PORHO, Pascal GANDON, Philippe PREVOST, Claude POISSEMEUX, Conseillers municipaux.

Absents:

Philippe ROLLAND, qui a donné pouvoir à Jean-Luc JEHANNO,

Isabelle DUPAS, qui a donné pouvoir à Pascale LAIGO à partir du point n°26.

Nicolas LE REGENT, absent aux points n°26 et 27

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour désigner le secrétaire de séance et désigne Brigitte TELLIER.

Secrétaire de séance : Brigitte TELLIER, CM.

2016-03-05-2- Vote du Budget Primitif de l'exercice 2016 du Budget Principal

(annule et remplace la délibération portant sur le même objet suite à erreur matérielle)

Rapporteur : Luc FOUCAULT

Il est présenté au Conseil Municipal le Budget Primitif du Budget Principal (M14) de l'exercice 2016. Ce budget est voté par nature et au chapitre en section de fonctionnement et investissement.

Il s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	2016	Chap	Libellé	2016
Opérations réelles			Opérations réelles		
O11	Charges à caractère général	1 952 785,00	O13	Atténuation de charges	40 400,00
O12	Charges de personnel	4 146 500,00	70	Produit des services	658 050,00
O14	Atténuation de produits	500,00	73	Impôts et taxes	6 152 130,00
65	Autres charges gestion courante	717 315,00	74	Dotations subventions et participations	1 794 085,00
66	Charges d'intérêts	300 550,00	75	Autres produits de gestion courante	92 200,00
67	charges exceptionnelles	42 800,00	75	Produits financiers	100,00
O22	Dépenses imprévues	10 000,00	77	Produits exceptionnels	82 000,00
O23	Virement à la section d'investissement	1 300 515,00			
Sous total		8 470 965,00	Sous total		8 818 965,00
Opérations d'ordres			Opérations d'ordres		
			O42	Travaux en régie	50 000,00
O42	Transfert entre section (amortissement)	421 0000,00	O42	Transfert entre section (travaux en régie)	23 000,00
Sous total		421 000,00	Sous total		73 000,00
TOTAL		8 891 965,00	TOTAL		8 891 965,00

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	2015	Chap	Libellé	2015
Opérations réelles			Opérations réelles		
OO1	Déficit d'Investissement reporté	1 965 563,52			
13	Subventions	12 900,00	10	Dotations	1 349 892,79
16	Emprunts et dettes assimilés	717 500,00	10	Dotations (FCTVA, TA)	444 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	500 000,00	13	Subventions d'investissement	123 274,79
204	Subventions d'équipements versées	71 389,00	16	Emprunts et dettes assimilés	1 160 010,29
20	Immobilisations incorporelles	47 976,30	16	Emprunts et dettes assimilés	500 000,00
21	Immobilisations corporelles	815 189,55	27	Autres immobilisations financières	75 000,00
23	Immobilisations en cours	1 046 563,20	O21	Virement de la section de fonctionnement	1 300 515,00
27	Autres immobilisation financière	654 611,00	O24	Produits des cessions et des immobilisations	531 000,00
Sous total		5 831 692,87	Sous total		5 483 692,87
Opérations d'ordres			Opérations d'ordres		
O40	Transfert entre section	10 000,00	O40	Transfert entre section	421 000,00
O41	Transfert de patrimoine	73 000,00	O41	Transfert de patrimoine	10 000,00
Sous total		83 000,00	Sous total		431 000,00
TOTAL		5 914 692,87	TOTAL		5 914 692,87

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Finances et Ressources Humaines du 8 mars 2016,

Après en avoir délibéré,

Par un vote à main levée,

Par 23 voix Pour et 6 voix Contre (Pascal GANDON, Philippe PREVOST, Claude POISSEMEUX, Pascale BRUNEL, Corinne SERGE et Guénahel LE PORHO),

Le Conseil Municipal :

APPROUVE le Budget Primitif 2016 du Budget Principal.

Fait et délibéré et ont signé avec nous les membres présents

Séné, le 16 mars 2016
Le Maire, Luc FOUCAULT



Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat le 17 mars 2016
et publication le 17 mars 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.